

LA DECENTRALISATION A-T-ELLE ENCORE UN SENS ?

PROFIL DE L'ÉQUIPE

3 à 5 étudiants

INSTITUTION PARTENAIRE

ODAS

250, bis boulevard Saint Germain

75007 PARIS

www.odas.net; www.apriles.net; www.journeecitoyenne.fr;

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Didier LESUEUR – Directeur général

François JEGER (administrateur de l'INSEE, ancien conseiller ministériel aux affaires sociales)

Coordonnateur du projet

PRESENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

L'Odas a été créé en 1990, à la suite d'un rapport du Conseil économique et social et à la demande des présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour analyser l'action des collectivités publiques et institutions locales en matière de cohésion sociale et de lien social. A cette fin, il évalue les politiques éducatives et sociales et notamment celles consacrées à la protection de l'enfance, l'insertion et le soutien à l'autonomie. Il apporte également son concours aux différents acteurs publics pour une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins sociaux. Afin de respecter le principe de neutralité et de permettre la représentation équilibrée des acteurs locaux, l'Odas est constitué en association. Il regroupe les ministères concernés, les grandes associations nationales d'élus, les principales fédérations associatives, les organismes de protection sociale, mais aussi la plupart des départements et des grandes villes.

Ses missions sont les suivantes :

- Réaliser toutes les études nécessaires à une meilleure connaissance des publics, des finances, des stratégies et des organisations locales.
- Recenser et évaluer les initiatives les plus innovantes grâce à son Agence des pratiques et initiatives locales (Apriles).
- Accompagner les évolutions voulues par les collectivités territoriales (Départements, Villes...) par le biais, notamment, de recherches-actions.
- Diffuser le plus largement possible les résultats des différentes études auprès des responsables locaux (institutionnels et associatifs), des chercheurs et des professionnels.

- Enrichir le débat sur les conditions susceptibles de renforcer la qualité du vivre ensemble et de la cohésion sociale à travers l'organisation de colloques ou la participation à des manifestations d'autres institutions.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

La décentralisation des politiques sociales est aujourd'hui soumise à des tensions contradictoires. D'une part elle a été progressivement encadrée par la mise en œuvre de dispositifs de plus en plus contraignants, y compris en termes financiers. D'autre part, les limitations budgétaires imposées par l'Etat ont réduit la marge de manœuvre des collectivités locales. C'est particulièrement vrai pour les départements, qui doivent assumer les principales compétences sociales : accueil, évaluation, orientation et accompagnement des personnes, protection de l'enfance, insertion (avec le Revenu de solidarité active) et soutien à l'autonomie (personnes âgées dépendantes et personnes handicapées). L'Odas réalise chaque année une enquête sur l'évolution des dépenses départementales d'action sociale (notamment : « Lettre de l'Odas : dépenses départementales d'action sociale en 2017 : un inquiétant effritement des marges de manœuvre – Mai 2018 – www.odas.net »).

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté – qui touche la protection de l'enfance et l'insertion - lancée à l'automne 2018 a conduit au premier semestre 2019 à des concertations entre l'Etat et les Départements qui seront conclues par des contractualisations : l'Etat s'engage à des aides financières supplémentaires mais demande en contrepartie des engagements de résultats.

Comment les responsables départementaux vont-ils s'adapter à ce nouveau contexte ? Quelles organisations vont se mettre en place ? Comment accompagner leurs personnels à cette nouvelle manière de travailler ?

Régulièrement, l'Odas réalise des travaux afin d'appréhender les stratégies et apprécier l'évolution des organisations des départements. Compte tenu de l'évolution du contexte, sur la période de septembre 2019 à avril 2020, l'Odas envisage d'engager ces travaux, avec l'aide des étudiants de Sciences Po, qui s'appuieront sur :

- une revue des nombreux rapports parlementaires ou administratifs récents
- une enquête statistique légère auprès des conseils départementaux
- des interviews auprès des fonctionnaires territoriaux chargés de ces politiques

Afin d'accompagner la réflexion sur la création du Service public de l'insertion, un travail de connaissance sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA par les départements devrait être réalisé. Il s'agira alors d'identifier la gouvernance de cette politique à l'échelon départemental, les organisations mises en place, les partenariats engagés avec les différentes collectivités et institutions concernées (Région, intercommunalité, Pôle Emploi, ...), la construction de l'offre de service et les modalités de gestion retenues...

De plus, l'Odas engage une recherche-action avec dix départements « Protection de l'enfance et soutien éducatif ». Dans le cadre de cette recherche, une enquête plus spécifique sur les départements et la prévention pourrait être engagée.

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Problématique, puis analyse de l'enquête, compte-rendu des entretiens et synthèse finale.

CALENDRIER DU PROJET

Septembre/octobre : Construction de la problématique (à partir de la lecture des rapports et échanges avec les collaborateurs concernés de l'Odas)

Novembre/janvier : élaboration du questionnaire tests puis envoi, recueil et vérification des réponses – analyse

Février/mars : conduite des entretiens téléphoniques

Mars à fin avril : réalisation de la synthèse.

METHODOLOGIE

Le choix sur la manière d'aborder l'étude sera effectué d'un commun accord. La conduite des travaux se fera en étroite association avec le coordonnateur de ce projet.

LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à la salle des Projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.

Les étudiants seront accueillis autant que de besoin dans les locaux de l'Odas (250 bis Boulevard Saint Germain à Paris 75007), qui dispose d'une grande salle de réunion et d'un bureau susceptible d'accueillir les étudiants. Si des déplacements doivent être envisagés, ils seront pris en charge.